

**PREAVIS N° 247/2023**  
Compte n° 9141.40.52

relatif à une demande de crédit de **CHF 410'500.- TTC** pour le remplacement d'une conduite d'eau sous-pression à la route des Pralets et chemin des Grands-Prés à Tannay



## Au Conseil intercommunal des SITSE

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

### 1. PREAMBULE

La conduite passant sous le chemin des Grands-Prés à Tannay et qui assure le bouclage du réseau entre la route des Pralets et le chemin de la Fin doit être supprimée. Cette suppression de conduite fait suite à la fuite du 15 novembre 2022 au chemin des Grands-Prés. En raison du positionnement de la conduite, et de son état de dégradation, cet événement a mis en lumière un risque d'inondation et de dégâts importants pour les habitations alentours en cas de nouvelle fuite. Ainsi, les parcelles :

- n°415, 416, 417, 668 verront leur alimentation reprise depuis le chemin de la Fin par tubage d'un PE Ø90mm dans la conduite existante en fonte Ø125mm.
- n°419, 429, 432 verront leur alimentation reprise depuis la route des Pralets par tubage d'un PE Ø90mm dans la conduite existante en fonte Ø125mm



**Photo 1 : Conduite en fonte ductile Ø125mm remplacée lors de l'intervention du 15 novembre 2022 – observation de corrosion sur la conduite**

En complément, les SITSE souhaitent procéder au remplacement de l'ancienne conduite en fonte Ø125mm située à la route des Pralets alimentant celle du chemin des Grands-Prés qui a également présenté plusieurs fuites. Cette conduite passant sous les parcelles privées n°431 et 432 de Tannay sera abandonnée et remplacée par une nouvelle conduite en PE Ø225mm sous chaussée afin de faciliter l'accès des opérations d'entretien et d'exploitation. L'augmentation de diamètre est liée au Plan Directeur de Distribution d'Eau (PDDE) des SITSE qui recommande la création d'un axe de distribution fort, actuellement inexistante, traversant les communes de Terre Sainte d'est en ouest.

## 2. DESCRIPTION DES TRAVAUX PREVUS

### Appareillage de la conduite ESP

- Pose d'une conduite en PE Ø225mm sur la route des Pralets – Longueur environ 90m.
- Pose d'une conduite en PE Ø160mm sur le chemin des Grands-Prés – Longueur environ 100m.
- Tubage en PE Ø90mm dans fonte existante Ø125mm – Longueur environ 120m.
- Réalisation de sondages et reprise des branchements ESP privés.

## 3. COUT DES TRAVAUX

Les montants des travaux indiqués ci-dessous sont basés sur des demandes d'offres effectuées conformément aux règles des marchés publics.

A noter que le montant des travaux de génie-civil est basé sur des offres rentrées et les offres d'appareillages sur des estimations.

Le montant estimatif total des travaux s'élève à **CHF 410'500.- TTC**. Il se décompose de la manière suivante et comprend l'ensemble des prestations prévues :

Travaux d'appareillage conduite ESP	CHF	100'000.-
Travaux de génie-civil y compris tubage	CHF	180'000.-
Travaux de paysagiste pour remise en état après travaux	CHF	30'000.-
Travaux de marquage et signalisation (route)	CHF	2'500.-
Honoraires BS&A– Phase d'étude	CHF	14'000.-
Honoraires BS&A– Phase d'exécution	CHF	19'500.-
Tests HAP	CHF	5'000.-
Divers et imprévus (environ 10%)	CHF	30'000.-

---

Montant brut HT	CHF	381'000.-
-----------------	-----	-----------

TVA 7.7 %	CHF	<u>29'337.-</u>
-----------	-----	-----------------

<b>Montant total TTC (arrondi) :</b>	<b>CHF</b>	<b><u>410'500.-</u></b>
--------------------------------------	------------	-------------------------

- Les honoraires d'ingénieurs comprennent toutes les prestations nécessaires à la réalisation de plans d'exécution et au suivi des travaux, ainsi que toutes les prestations géométriques correspondantes.
- Les prestations relatives à l'établissement et à la transmission à l'ECA des données au format SIRE ainsi que les démarches relatives à l'obtention des subventions de l'ECA sont également intégrées au montant des honoraires.
- Le montant des travaux ci-dessus ne tient pas compte des subventions versées par l'ECA.
- Le montant final de ces travaux sera amorti sur une durée maximale de 30 ans.

#### 4. CONCLUSION

En conclusion de son préavis n° 247/2023 le Comité de direction des SITSE vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre les décisions suivantes :

VU le préavis n° 247/2023 relatif à une demande de crédit de **CHF 410'500.- TTC** pour le remplacement d'une conduite d'eau sous-pression sur la route des Pralets et chemin des Grands-Prés sur la commune de Tannay.

OUI les rapports des Commissions chargées de son étude ;

ATTENDU que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour.

**Le Conseil intercommunal des SITSE décide :**

- 1. d'autoriser le Comité de direction à entreprendre les travaux décrits ci-dessus ;**
- 2. de lui octroyer à cet effet un crédit de CHF 410'500.- TTC ;**
- 3. de l'autoriser à emprunter cette somme si nécessaire.**
- 4. de l'autoriser à amortir ce montant sur une durée de 30 ans.**

Founex, le 9 février 2023

Au nom du Comité de direction

Le Président :  Le Secrétaire :   
C. Hilfiker  S. Breugelmans

